

Les fondamentaux de l'accompagnement à domicile



04

Le positionnement des professionnels de l'accompagnement auprès des personnes handicapées

Public et prérequis

Tous intervenants à domicile auprès de personnes en situation de handicap. Il est recommandé d'avoir suivi une première formation sur le handicap, et/ou des connaissances sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Formateur

Cécilia LORANT, Cheffe de projets et responsable formation

Durée

2 jours (14 heures)

Lieu et dates

À définir

Nombre de participants maximum : 12

Coût intra : 2400 € TTC

Coût inter : 400 € TTC / participant

Contexte

Les interventions à domicile se caractérisent par des relations singulières entre les personnes accompagnées et les intervenants professionnels. Le domicile étant un lieu privé, un « chez-soi » où les personnes sont maîtres, il arrive que les intervenants professionnels adoptent un comportement qui n'est pas celui attendu par la personne aidée. Cela peut créer des tensions ou des situations malaisantes entre les deux parties. Par ailleurs, c'est en analysant leur propre posture que les intervenants vont pouvoir créer une relation avec les personnes aidées, obtenir leur confiance, être présent sans être envahissant, et surtout réussir à s'adapter à chaque situation.

Le savoir-être des professionnels, c'est à dire la capacité à moduler leur comportement et leur attitude vis à vis de la personne accompagnée, apparaît à la fois comme un levier pour améliorer la qualité des interventions mais aussi comme un moyen pour les intervenants d'améliorer les conditions d'intervention et de réduire les risques d'arrêt.

Les fondamentaux de l'accompagnement à domicile



Objectifs

- Mieux connaître la PCH pour mieux comprendre son cadre d'intervention
- Pouvoir identifier et formuler les difficultés relationnelles que les interventions à domicile peuvent provoquer : sentiment de gêne, d'intrusion, d'indiscrétion, de honte, d'intimidation...
- Etre capable de prendre du recul et analyser les façons de faire
- Etre en capacité d'ajuster sa posture professionnelle aux besoins des personnes en situation de handicap
- Prendre conscience de ses limites professionnelles

Contenu et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur le cadre de l'intervention auprès des personnes en situation de handicap
- Réflexion et apports théoriques sur le rôle et la posture attendus par un intervenant professionnel auprès d'une personne handicapée grâce au visionnage de petits films et de remontées terrain
- Etude de cas et mises en situation sur les sentiments de gênes, d'intrusion, et les situations « borderlines » via l'étude d'une monographie et l'utilisation d'un jeu de carte conçu par le bureau d'étude émiCité.

Modalités d'évaluation

A la fin de la formation, un quiz sera proposé aux stagiaires afin de valider les acquis de la formation. Un tour de table sera ensuite effectué afin de mettre en commun les réponses de chacun.